Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

ORDRE DE SERVICE

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la santé et de la protection animales** **Bureau de santé animale** Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : J. LANGUILLE Tél. : 01.49.55.84.66 Réf. interne : NS-0702059	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDSPA/N2007-8057** **Date: 28 février 2007** Classement : SA 222.32

Date de mise en application : Immédiate
Référence : NS DGAL/SDSPA/N° 2006-8110 du 03 mai 2006
Abroge et remplace : Sans objet
Nombre d'annexes : 4

Objet : Rapport annuel filière équine – bilan année 2005 et questionnaire 2006

Bases juridiques :
Arrêté du 7 février 1992 relatif à la police sanitaire de la métrite contagieuse des équidés (texte abrogé),
Arrêté du 7 février 1992 fixant les mesures financières relatives à la police sanitaire de la métrite contagieuse des équidés (texte abrogé),
Arrêté du 23 septembre 1992 fixant les mesures de police sanitaire relatives à l'anémie infectieuse des équidés,
Arrêté du 23 septembre 1992 fixant les mesures financières relatives à la police sanitaire de l'anémie infectieuse des équidés,
Arrêté du 27 juillet 2004 fixant les mesures techniques et administratives relatives à la police sanitaire des encéphalites virales des équidés.

MOTS-CLES : Equidés – Rapport annuel

Résumé : La présente note de service a pour objet de présenter la synthèse des données collectées en application de la note de service citée en référence relative aux actions de police sanitaire conduites en 2005 au sein de la filière équine.

Elle vise également à recueillir les informations techniques et financières relatives aux actions de police sanitaire mises en œuvre en 2006.

Destinataires	
Pour exécution : - Directeurs départementaux des services vétérinaires - Directeurs départementaux des services vétérinaires des chefs lieux de régions	Pour information : - Préfets - Inspecteurs généraux interrégionaux - Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires - Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires - Directeur de l'Ecole Nationale des services vétérinaires - Directeur de l'INFOMA - DGFAR (Sous direction du Cheval) - Etablissement public "Les Haras Nationaux"

I- BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN 2005

La présente note a été élaborée à partir des données transmises par 24 directions départementales des services vétérinaires ayant conduit des actions de police sanitaire dans la filière équine en 2005. La synthèse des données techniques et financières est présentée en annexes I à III. Il convient de remarquer que seuls sont comptabilisés dans l'annexe I les versements effectués au titre de l'exercice budgétaire 2005.

1- Anémie infectieuse des équidés

Un foyer d'anémie infectieuse a été confirmé en avril 2005 (le 1er avril 2005) dans le département d'Eure-et-Loir, dans la commune de Barjouville. La France était alors indemne de la maladie depuis juillet 2001.

Le centre équestre infecté a été placé sous arrêté préfectoral de déclaration d'infection et des mesures d'assainissement conduites progressivement. Au total, 4 des 23 chevaux présents dans le centre se sont révélés infectés et ont été euthanasiés.

Une enquête épidémiologique a été réalisée dans 4 centres équestres situés à proximité du foyer (187 équidés) et sur 31 équidés appartenant à des particuliers localisés dans la zone à risque. L'ensemble des résultats sérologiques s'est révélé favorable.

Fin janvier 2006, les laboratoires de référence de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (laboratoire AFSSA-LERPAZ de Maisons-Alfort) et de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort ont confirmé les résultats négatifs au Test de Coggins pour les 19 chevaux restant dans le centre infecté. Ces résultats sérologiques constituaient la seconde des deux séries d'analyses négatives espacées de trois mois requises pour l'assainissement des foyers d'AIE. L'arrêté préfectoral de déclaration d'infection du centre équestre de Barjouville a en conséquence été levé le 25 janvier 2006.

2- Métrite contagieuse des équidés

Les données techniques exposées en annexe II sont extraites du rapport d'activité du CESAME - centre d'épidémiosurveillance et d'alerte pour les maladies des équidés - créé en 1991 pour assurer la coordination des actions de lutte contre la métrite contagieuse des équidés (MCE) menées par l'ensemble des directions départementales des services vétérinaires.

Le nombre de compte rendus d'analyses MCE traité par le CESAME s'élève pour 2005 à 25 969. Chez les chevaux, 6 étalons et 3 juments infectés ont été identifiés en 2005. Pour l'espèce asine, 3 baudets se sont révélés infectés avec toutefois un doute sur l'existence de réactions croisées avec le germe *Taylorella asigenitalis*.

Il convient de rappeler que par décret du 17 février 2006, la MCE a été déclassée en maladie à déclaration obligatoire. La coordination des actions sanitaires relative à la MCE par le CESAME a donc pris fin début 2006.

3- Encéphalite West-Nile

3-a- Surveillance en métropole

Le dispositif de surveillance multidisciplinaire élaboré en 2001, en collaboration entre la Direction générale de la santé (DGS) et la DGAL a été maintenu en 2005 sur le pourtour méditerranéen. Le dispositif vétérinaire repose sur 2 volets complémentaires : une surveillance des cas cliniques équins et une surveillance de l'avifaune sauvage par l'ONCFS (oiseaux sentinelles et surveillance mortalité).

En 2005, une dizaine de suspicions cliniques équines ont donné lieu à des analyses par le laboratoire de référence de l'AFSSA Maisons-Alfort. Aucun cas d'infection à VWN n'a été confirmé.

S'agissant de l'avifaune, aucune séroconversion ni aucune mortalité due au VWN n'a été décelée en 2005.

3-b- Surveillance West-Nile dans les départements d'Outre-Mer

Compte tenu du contexte épidémiologique particulier, des programmes spécifiques de surveillance sont conduits dans les DOM d'Amérique.

En 2005, en Guadeloupe et Martinique, 325 chevaux ont été testés sérologiquement. 5 se sont révélés séropositifs. Aucun cas clinique équin n'a été identifié.

II- ENQUETE SUR LES ACTIONS CONDUITES EN 2006

Afin de réaliser le rapport de synthèse annuel des actions de police sanitaire conduites en 2006 dans la filière équine, vous trouverez en annexe IV de la présente note les tableaux techniques et financiers à compléter. Les tableaux seront retournés à la Direction générale de l'alimentation, bureau Santé Animale, uniquement si des actions ont été conduites au sein de la filière équine en 2006. **En l'absence d'action spécifique engagée dans ce domaine au cours de l'année 2006, aucune réponse n'est requise.**

Compte tenu du déclassement en MDO de la métrite contagieuse équine par décret du 17 février 2006, aucun bilan ne sera plus demandé vis-à-vis de cette affection. Les tableaux ne concernent donc que l'anémie infectieuse des équidés et l'encéphalite West-Nile.

Une transmission des données par messagerie électronique est à privilégier. Dans ce cas, vous voudrez bien utiliser le fichier Excel "DptXX-RAEq-2006" qui vous sera transmis et le retourner à l'adresse mail suivante : jerome.languille@agriculture.gouv.fr .

Je vous invite à faire parvenir les tableaux renseignés pour le **1er avril 2007.**

La Directrice Générale Adjointe C.V.O.

Monique ELOIT

Annexe I – Bilan financier 2005

	Nature des actions	Dépenses payées en 2005
Métrite contagieuse équine	Visites d'équidés infectés ou contaminés	514 €
	Visites de juments à haut risque	711 €
	Frais de déplacement	1 720 €
	Prélèvements sur étalons	2 551 €
	Série de 3 prélèvements sur jument après traitement	27 €
	Prélèvements sur juments comtaminées ou à haut risque -sinus	1 076 €
	Prélèvements sur juments comtaminées ou à haut risque -sinus + utérus	2 916 €
	Prélèvements sur poulains mâles	0 €
	Traitements d'étalons	1 052 €
	Traitements de juments	182 €
	Epreuves de diagnostic	7 762 €
	Désinfection box	0 €
	Total des dépenses MCE en 2005	**18 510 €**
Anémie infectieuse des équidés	Visites de suspicion	1 307 €
	Prélèvements sanguins	1 400 €
	Frais de déplacement	113 €
	Epreuves de diagnostic	7 027 €
	Visites de déclaration d'infection	0 €
	Visites d'assainissement (1 fois par mois maximum)	0 €
	Visites d'enquête épidémiologique	0 €
	Visite pour marquage des équidés	0 €
	Prélèvements sanguins	0 €
	Frais de déplacement	0 €
	Epreuves de diagnostic	0 €
	Abattage d'équidés (3049 € maximum par équidé abattu)	10 747 €
	Désinfection - désinsectisation	0 €
	Total des dépenses AIE en 2005	**20 594 €**
Encéphalite West-Nile	**Suspicions cliniques**	
	Visites de suspicion	145 €
	Prélèvements sanguins	14 €
	Autres prélèvements	0 €
	Frais de déplacement	123 €
	Conditionnement-expédition	69 €
	Epreuves de diagnostic	8 €
	Enquêtes sérologiques	
	Visites d'exploitations	2 246 €
	Prélèvements sanguins	807 €
	Frais de déplacement	834 €
	Conditionnement-expédition	1 463 €
	Epreuves de diagnostic	18 €
	Autre dépense WN	0 €
	Total des dépenses WN en 2005	**5 727 €**
Total dépenses police sanitaire maladies équines 2005		**44 832 €**

Annexe II – Bilan technique WN et AIE en 2005

		métropole	DOM
West-Nile	suspicions cliniques - cheptels	6	0
	suspicions cliniques - équidés présents	0	0
	suspicions cliniques - nbre sérologies réalisées	8	0
	foyers déclarés en 2005 - nbre cheptels	0	0
	foyers déclarés en 2005 - nbre équidés présents	0	0
	foyers déclarés en 2005 - nbre équidés infectés	0	0
	suivi sérologique sans signes cliniques - nombre cheptels	0	20
	suivi sérologique sans signes cliniques - nombre équidés présents	0	325
	suivi sérologique sans signes cliniques - nombre équidés positifs	0	5

		métropole	DOM
Anémie infectieuse des équidés	suspicions cliniques - nbre cheptels	2	0
	suspicions cliniques - nbre équidés présents	46	0
	suspicions cliniques - nbre sérologies réalisées	46	0
	suspicions épidémio - nbre cheptels	18	0
	suspicions épidémio - nbre équidés présents	229	0
	suspicions épidémio - nbre sérologies réalisées	229	0
	foyers sous APDI au 31/12/2004 - cheptels	0	0
	foyers sous APDI au 31/12/2004 - équidés	0	0
	foyers sous APDI au 31/12/2004 - animaux positifs	0	0
	foyers déclarés infectés en 2005 -cheptels	1	0
	foyers déclarés infectés en 2005 - équidés présents	22	0
	foyers déclarés infectés en 2005- animaux positifs	4	0
	foyers assainis en 2005 - cheptels	0	0
	foyers assainis en 2005- équidés présents	0	0
	nombre d'équidés abattus	0	0
	suite enquête épidémiologique	0	0
	suite suspicion clinique	1	0
	suite demande d'analyse pour achat ou export	0	0
	autre cause	0	0
	origine contact voisinage foyer	0	0
	origine introduction animal atteint	0	0
	autre cause	0	0
	origine inconnue	1	0

Annexe III – Bilan CESAME de la lutte contre la MCE en 2005

La réglementation en vigueur jusqu'au 17 février 2006 (date de déclassement de la MCE en MDO) imposait le dépistage des étalons agréés à la monte publique, en début et en fin de saison de monte, sauf pour les étalons privés de type Trait, Poney et Ane. En revanche, il n'y avait pas d'obligation réglementaire de dépistage de la MCE pour les juments mises à la reproduction.

En 2005, le CESAME a reçu en provenance des laboratoires agréés **25 969** compte-rendus de résultats d'analyses concernant 19 138 équidés.

Tests de dépistage : 25 969 (1 à 4 sites de prélèvements)			
Chevaux : 25 885		Anes : 84	
Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
8 225	17 660	58	26

équidés testés : 19 138			
Chevaux : 19 081		Anes : 58	
Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
4 691	14 389	34	23

Surveillance de l'infection

La survenue de cas de métrite contagieuse des équidés, a amèné le Césame à assister les directions départementales des services vétérinaires concernées, en recherchant les informations pertinentes pour la définition des foyers et des actions à mener.
Au sens de la réglementation en vigueur jusqu'en février 2006, le « foyer » comprend l'animal infecté et les animaux qui ont eu un contact entraînant une suspicion épidémiologique : animaux appartenant au même harem, mais parfois aussi animaux d'un même groupe quand l'enquête épidémiologique le suggère (par exemple, étalons faisant la monte au même endroit dans les mêmes conditions, ou se partageant un même harem).

- ✓ <u>dans l'espèce chevaline</u>

24 mâles et 106 femelles ont été testés au titre de la police sanitaire.
6 mâles et 3 femelles ont été déclarés infectés, en 9 lieux de stationnement.

Les étalons trouvés infectés sont 3 trotteur français, un cheval de selle français, un percheron et un comtois.
Les 3 juments trouvées infectées sont 2 trotteur français et 1 pur-sang.

- ✓ <u>dans l'espèce asine:</u>

4 baudets et 11 ânesses ont été testés au titre de la police sanitaire.
3 baudets ont été trouvés infectés en 2 lieux de stationnement.

Dans cette espèce, des réactions croisées entre *Taylorella equigenitalis,* agent de la MCE, et *Taylorella asigenitalis* sont suspectées.

Annexe IV – questionnaire 2006

Département :

ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES- Bilan financier 2006

I) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE SUSPICION D'A.I.E.

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif	Montant TTC en €
Visites de suspicion		3 AMO *	
Prélèvements sanguins		1/4 AMO *	
Frais de déplacement			
	SOUS TOTAL (A)		

2) Frais d'analyses	Nombre	Tarif acte	Montant TTC
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (B)		

II) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE DECLARATION D'INFECTION D'A.I.E.

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif acte	Montant TTC
Visites de déclaration d'infection		3 AMO *	
Visites d'assainissement (1 fois par mois maximum)		3 AMO *	
Visites d'enquête épidémiologique		3 AMO *	
Visites pour marquage des équidés		2 AMO *	
Prélèvements sanguins		1/4 AMO *	
Frais de déplacement			
	SOUS TOTAL (C)		

2) Frais d'analyses	Nombre	Tarif acte	Montant TTC
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (D)		

3) Indemnités	Nombre	Tarif	Montant
Abattages d'équidés *(3049 euros maximum par équidé abattu)*			
Désinfection - désinsectisation (2) *(228,70 euros maximum par exploitation)*			
	SOUS TOTAL (E)		

TOTAL POLICE SANITAIRE DE L'AIE (=A+B+C+D+E)	

** Tarifs HT fixés par l'arrêté du 23 septembre 1992*

département :

ENCEPHALITE A VIRUS WEST-NILE – Bilan financier 2006

I) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE SUSPICION DE WEST NILE

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites de suspicion			
Prélèvements sanguins			
Autres prélèvements			
Frais de déplacement			
	SOUS TOTAL (A)		

2) Frais d'analyses	Nombre	Tarif	Montant TTC
Conditionnement - expédition			
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (B)		

II) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE LA REALISATION D'ENQUETE SEROLOGIQUE WEST-NILE

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites d'exploitation			
Prélèvements sanguins			
Frais de déplacement			
	SOUS TOTAL (C)		

2) Frais de laboratoire	Nombre	Tarif	Montant TTC
Conditionnement - expédition			
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (D)		

III) AUTRES DEPENSES

Nature à préciser	Montant TTC
SOUS TOTAL AUTRES DEPENSES (E)	
TOTAL POLICE SANITAIRE WEST-NILE (=A+B+C+D+E)	

Département :

TABLEAUX TECHNIQUES 2006

A) EVOLUTION DE L'ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES EN 2006

1) Suspicions 2006	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre de sérologies réalisées
Nombre de suspicions clinique			
Nombre de suspicions à partir d'enquête épidémiologique			

2) Evolution de l'infection en 2006	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre d'animaux positifs
Foyers sous APDI au 31/12/2005			
Foyers déclarés infectés en 2006			
Foyers assainis en 2006			
Nombre d'équidés abattus en 2006			

3) Analyse de l'incidence

31) Nombre de cheptels découverts infectés en 2006 à la suite de...

...d'une enquête épidémiologique	
...d'une suspicion clinique	
...d'une demande d'analyse pour contrôle d'achat ou export	
...d'une autre cause :	

32) Nombre de cheptels découverts infectés dont l'origine de la contamination est...

...le contact au voisinage d'un foyer	
...l'introduction d'un animal atteint	
...une autre cause (préciser)	
...inconnue	

B) EVOLUTION DE L'ENCEPHALITE WEST NILE DES EQUIDES EN 2006

1) Suspicions 2006	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre de sérologies réalisées
Nombre de suspicions à partir de signe clinique			

2) Evolution de l'infection en 2006	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre d'équidés infectés
Foyer déclarés, placés sous APDI			

2) Suivi sérologique West-Nile	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre d'équidés positifs
suivi sérologique sur animaux sans signes cliniques			